



**HAL**  
open science

# Champ(s) de formation Master Biodiversité, écologie, évolution (avis sur le projet)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'un champ (domaine) de formations (projet). Champ(s) de formation Master Biodiversité, écologie, évolution (avis sur le projet). 2018, Museum national d'histoire naturelle - MNHN. hceres-02042251

**HAL Id: hceres-02042251**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02042251v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RAPPORT D'ÉVALUATION  
Master Biodiversité, écologie, évolution  
pour le prochain contrat 2019-2023

Museum national d'Histoire naturelle

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018**  
VAGUE D



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Xavier Py, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## PRÉSENTATION

Membre de Sorbonne Université Association, le Museum national d'Histoire naturelle (MNHN) est porteur d'une seule formation pour la période 2019-2023 : le master *Biodiversité, Ecologie, Evolution*, nouvelle dénomination du précédent master *Évolution, patrimoine naturel et société*. L'objectif de la formation demeure inchangé : outre la possibilité de poursuite d'étude en doctorat, former aux métiers de l'inventaire, de la gestion des collections et plus généralement intégrer l'approche naturaliste des sciences de la terre, de la vie, de l'Homme et de la société. Son renouvellement est demandé en double accréditation, en *Sciences du Vivant et Environnement*, d'une part et en *Sciences Humaines et Sociales*, d'autre part.

## AVIS SUR LES FORMATIONS PROPOSÉES

Par référence au dossier d'évaluation déposé par l'établissement en octobre 2017, la structure de formation a été assez nettement modifiée. Le changement d'intitulé, conforme à la nouvelle nomenclature, met l'accent sur deux thèmes centraux, l'écologie et l'environnement. Quatre des sept parcours de la mention sont nouveaux (*Ecologie Evolutive et Fonctionnelle, Ecologie de la conservation, ingénierie écologique, recherche et expertise, Sociétés et Biodiversité*) ou profondément rénovés (*Environnement Santé*). Ces parcours ont été rendus davantage lisibles et sont ouverts à la formation continue et à l'alternance. La première année du master comporte maintenant un tiers d'enseignements communs à l'ensemble des parcours, avec des possibilités accrues de passerelles. Il est fait davantage appel à des intervenants extérieurs à l'établissement. Enfin, seront développés le recours aux nouvelles méthodes pédagogiques (enseignements en ligne, pédagogie inversée, notamment), ainsi que les mises en situation professionnelle. L'ensemble de ces évolutions est très pertinent.

## AVIS SUR LE PILOTAGE ET SUR LES DISPOSITIFS OPÉRATIONNELS

Le pilotage du master fera intervenir, comme précédemment, une « assemblée du master », réunissant les responsables pédagogiques et administratifs de la formation et un comité de perfectionnement comprenant des personnalités extérieures ainsi que des professionnels métiers de l'établissement. Dans les deux cas, il est fait appel à des représentants étudiants. L'accent sera mis sur le tutorat et le suivi des étudiants. Le tutorat devient obligatoire dès le début du cursus, avec des points semestriels. Des conseils d'orientation professionnelle sont désormais inclus dans chaque parcours et ce en lien avec la direction de la valorisation de l'établissement. Le suivi des diplômés devient systématique avec le développement d'enquêtes, des réseaux d'anciens et l'animation d'un outil de suivi des professionnels (RéseauPro). L'ensemble permettra de guider l'étudiant dans son parcours, et d'assurer un bon suivi de l'insertion professionnelle.

Une plateforme (Moodle) permettra d'homogénéiser les pratiques d'évaluation en stages, mais aussi la diffusion des modalités et dates d'examen. Parallèlement une politique d'évaluation des enseignements est développée pour devenir systématique, et réflexive. Il est proposé d'augmenter le nombre de cours en anglais, de manière à indirectement favoriser les échanges internationaux.

Au total, le projet de master présenté par le MNHN au titre du prochain quinquennat a bien intégré les différentes remarques et suggestions formulées dans le cadre de l'évaluation de son bilan. Il décrit une formation très originale et fidèle aux missions de l'établissement, dont la demande de renouvellement en double accréditation paraît parfaitement justifiée.

## LES FORMATIONS

Par ordre du document

Intitulé de la mention	L/LP/M	Établissement(s)	Remarque(s)
Biodiversité, écologie, évolution	M	Museum national d'histoire naturelle	

## OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



## MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

### Master

### « Biodiversité, écologie, évolution »

### pour le contrat 2019 - 2023

#### Observations relatives au rapport d'évaluation du HCERES

---

Le Muséum national d'Histoire naturelle remercie le comité d'évaluation du Master « Biodiversité, écologie, évolution » pour l'évaluation approfondie réalisée et sa vision très positive sur le projet de formation de l'établissement et la stratégie qu'il a définie pour sa mise en œuvre.

Le Muséum n'a pas d'observations à formuler sur le rapport qui a été produit. Il s'attachera à mener à bien toutes les évolutions et changements proposés, tant en matière de formations que dans le domaine du pilotage et des dispositifs opérationnels, justifiant ainsi la confiance du comité en sa capacité à porter pour le contrat 2019-2023 une formation originale et fidèle à ses missions.

Le directeur général délégué à la recherche,  
l'expertise, la valorisation et l'enseignement  
du Muséum national d'histoire naturelle

Jean-Denis VIGNE

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)